

Compte-rendu de la session de concours 2019

Rappel des résultats	1
Concours Astronome (ordre alphabétique)	1
Concours Astronome-adjoint (ordre alphabétique).....	1
Concours Astronome	1
Concours Astronome-adjoint	2
Analyse de l'ensemble des candidatures	2
Nombre d'années après la thèse	3
Nombre de candidatures précédentes.....	4
Destination géographique	4
Répartition par ANO et mots-clés thématiques et méthodologiques	4
Analyse du recrutement 2019	6
Evolution pour les prochaines années	7
Recommandations aux candidats	7
Recommandations aux responsables de SNO	8

Rappel des résultats

Concours Astronome (ordre alphabétique)

BACMANN Aurore - OSUG/IPAG - ANO3 IRAM

LE PONCIN_LAFITTE Christophe - OP/SYRTE - ANO1 PHARAO

Concours Astronome-adjoint (ordre alphabétique)

AUCLAIR-DESROTOUR Pierre, OP/IMCCE - ANO1 Service des Ephémérides

LAIGLE Clotilde, IAP - ANO2 et ANO4 EUCLID

MILLI Julien, OSUG/IPAG - ANO5 SPHERE-DC

MONARI Giacomo, ObAS - ANO5 CDS

Concours Astronome

Le concours astronome s'est déroulé les 25 et 26 mars, en jury unique. 12 dossiers de candidatures ont été reçus (contre 18 l'an dernier), parmi lesquels 3 femmes (contre 3), soit 25% (contre 17%).

Une a été recrutée sur les 2 postes vacants. Les deux recrutés ont 40 et 46 ans dans l'année du concours.

La section reste attentive à débloquent des carrières longues d'astronome-adjoint. Toutefois, il est indispensable de rappeler qu'en attendant d'avoir un dossier solide sur les trois grandes missions du corps (recherche, services nationaux d'observation, enseignement), la hors-classe des astronomes adjoints doit être privilégiée. L'obtention de la hors-classe ne pénalise pas les candidats pour le concours astronome. Les résultats des années précédentes le démontrent.

Concours Astronome-adjoint

Le concours astronome-adjoint s'est déroulé en deux phases : admissibilité (sélection sur dossier) et admission (auditions). 114 dossiers ont été reçus par le ministère, tous déclarés administrativement recevables. 4 démissions ont été enregistrées avant la phase d'admissibilité suite à la publication des résultats de la section 17 du CoNRS. La liste des candidats admis à poursuivre le concours (liste d'admissibilité) a été publiée le 2 avril suite aux délibérations qui se sont déroulées du mercredi 27 au vendredi 29 mars. Le jury était composé de l'ensemble de la section, à l'exception d'un membre empêché pour l'ensemble du concours, et présidé par le président de la section. Trois rapporteurs ont été nommés pour chaque candidature. A l'issue de ces délibérations, 41 dossiers ont été sélectionnés pour la seconde phase du concours.

Le nombre maximum de dossiers admissibles était fixé par le nombre d'auditions possibles en 3,5 jours, à raison d'une demi-heure consacrée à chaque candidat. La section n'a pas cherché à atteindre ce maximum, la qualité du dossier scientifique restant le critère absolu.

La phase d'admission s'est déroulée en deux temps. Les auditions ont eu lieu du lundi 6 au jeudi 9 mai, en jury unique, identique à celui de la première phase sauf un membre excusé, présidé par le président de la section. Toutes les candidates et tous les candidats se sont présentés. Il restait donc 41 candidatures à évaluer en phase de délibération, du jeudi 9 mai 14h au samedi 11 mai.

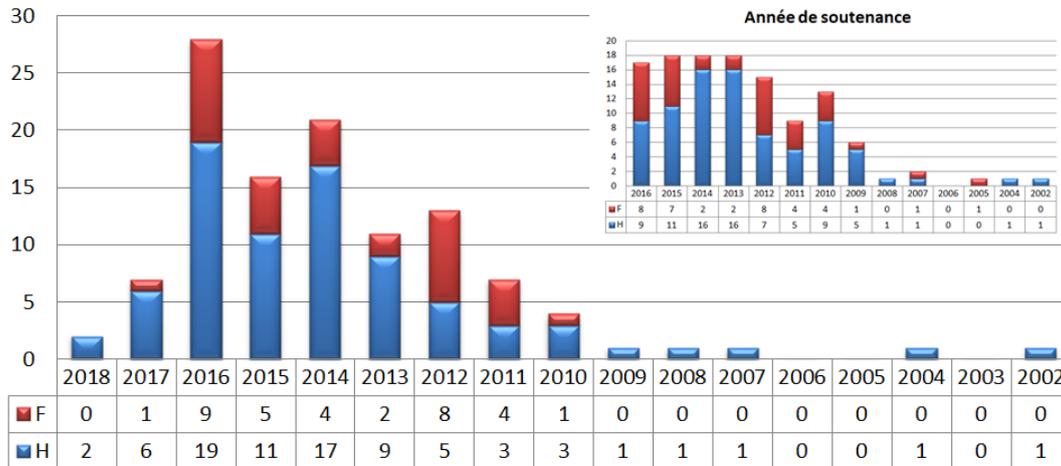
Analyse de l'ensemble des candidatures

Tous les OSU ayant une composante relevant de l'Astronomie ont présenté au moins 1 candidature. Sur les 114 candidatures, l'âge moyen de la population était de 32,7 ans chez les femmes et 32,9 pour les hommes (âges stables).

La phase d'admissibilité n'a introduit aucun biais ou effet de sélection sur les propriétés essentielles de la population de candidats. Ainsi, à titre d'exemple, la pression au niveau des OSU ou des ANO est restée sensiblement identique, sauf pour THETA et OVSQ qui n'avaient pas de candidats auditionnés.

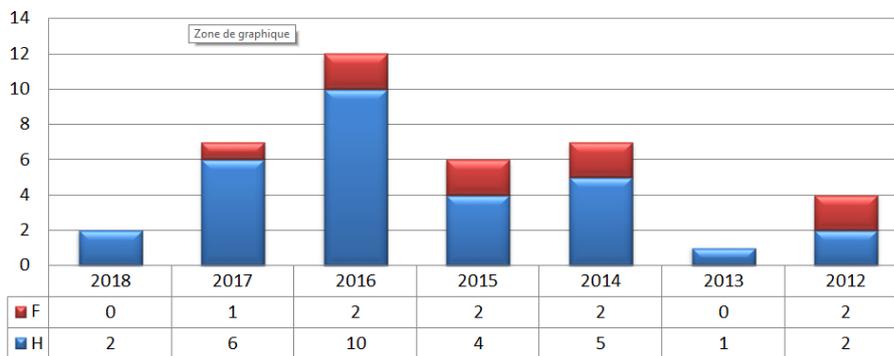
Nombre d'années après la thèse

Année de soutenance

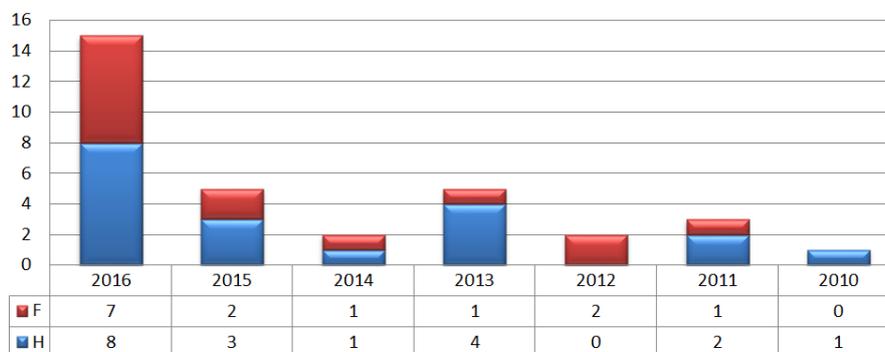


Confirmant la tendance observée les années précédentes, les thèses de l'année N-1 du concours sont quasiment absentes. Néanmoins la distribution est significativement différente de celle de l'an dernier (rappelée en cartouche de la figure ci-dessus). 86% des candidats ont obtenu un doctorat entre 2012 et 2018.

Année de soutenance des 1^{ères} candidatures



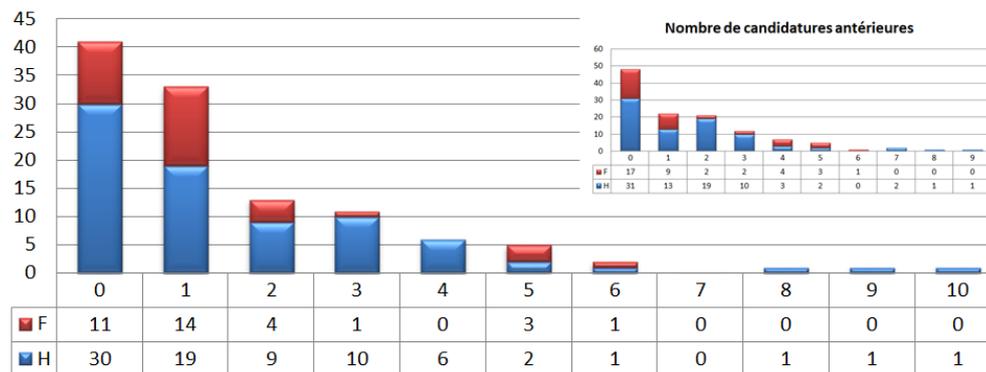
Année de soutenance des 2^{ndes} candidatures



La distribution de l'année de soutenance des néo-candidats (41) montre l'arrivée massive des doctorants 2016, après la première vague de l'an dernier. Les secondes candidatures (33) sont également dominées par les doctorats de 2016.

Nombre de candidatures précédentes

Nombre de candidatures antérieures



65% (contre 58% l'an dernier, 59% en 2017 et 55% en 2016) sont des premières ou secondes candidatures.

Destination géographique

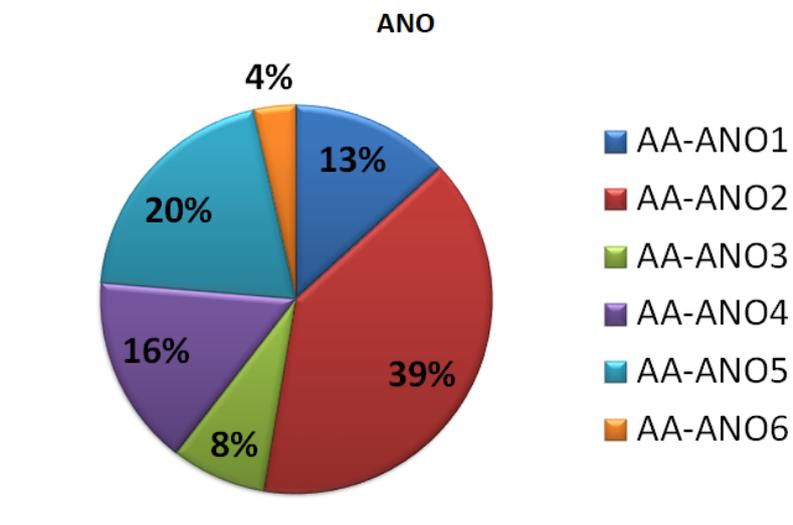
Observatoire	Nombre de candidatures
Observatoire de Paris	29
Observatoire Midi-Pyrénées	20
Observatoire de la Côte d'Azur	14
Institut Pythéas	10
Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble	8
Observatoire des Sciences de l'Univers Paris SUD	7
Observatoire des Sciences de l'Univers de Lyon	6
Institut de Mécanique Céleste et de Calcul des Ephémérides	6
Institut d'Astrophysique de Paris	5
Observatoire astronomique de Strasbourg	2
Observatoire Aquitain des Sciences de l'Univers	2
Observatoire des sciences de l'Univers THETA de Franche-Comté Bourgogne	2
Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre	1
Observatoire de Recherche Méditerranéen de l'Environnement	1
Observatoire de Versailles Saint-Quentin en Yvelines	1

A quelques fluctuations près provenant des Observatoires de taille moyenne, la pression à l'entrée ressemble à celle des années précédentes. Seuls l'OMP et l'OCA ont augmenté leur pression.

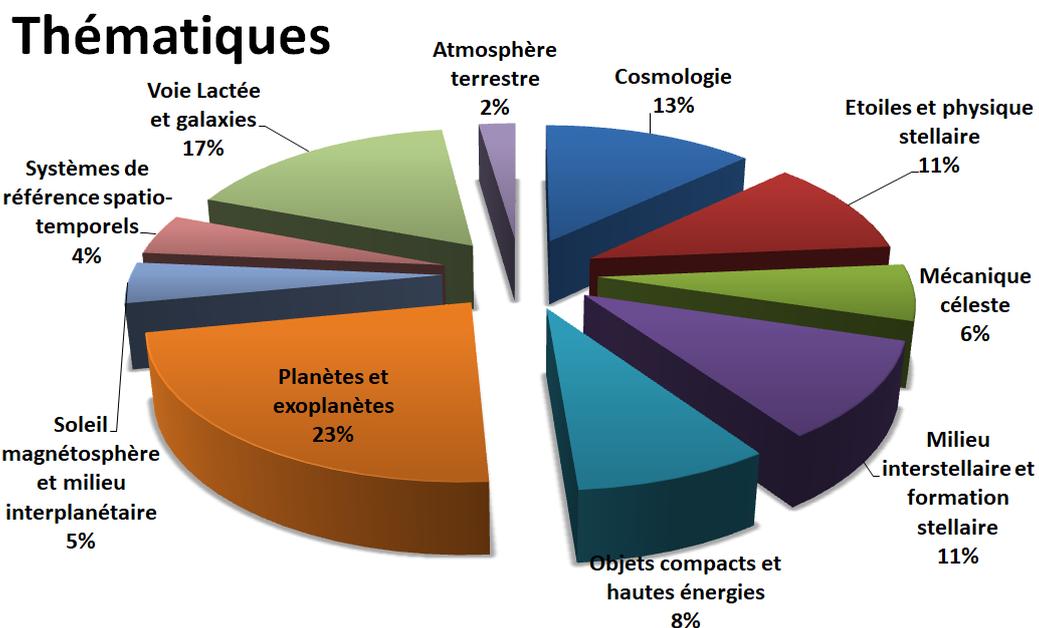
Répartition par ANO et mots-clés thématiques et méthodologiques

L'ANO2 (Instrumentation des grands observatoires au sol et spatiaux) reste, et de loin, la catégorie de SNO qui reçoit le plus grand nombre de candidatures. C'est la signature que les progrès de la discipline dépendent fortement des avancées des méthodes instrumentales et de la préparation des nouveaux moyens. Selon les années, entre un cinquième et un quart des candidats propose l'ANO5 (Centres de traitement, d'archivage et de diffusion des données), ce qui démontre l'importance

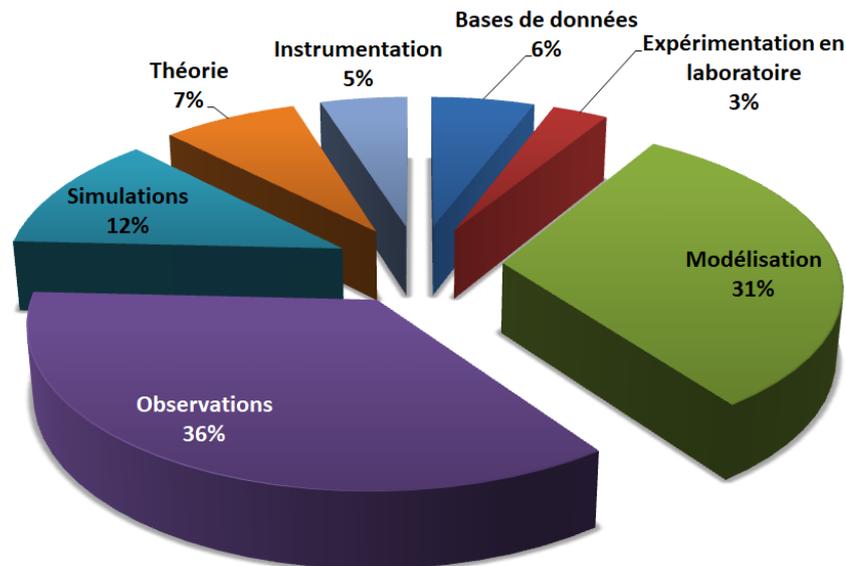
constante de la mise à disposition des données, qu'elles soient issues des observatoires ou missions spatiales, ou qu'elles soient produites par des simulations numériques. L'ANO1 et l'ANO6 profitent de l'effet d'affichage du coloriage de l'INSU puisqu'il apparaît deux années consécutives.



Les candidats peuvent mentionner jusqu'à deux mots-clés caractérisant au mieux leurs recherches. Le choix est contraint par l'application CANOPUS. La figure ci-dessous montre la distribution de 178 mots-clés thématiques. Lorsqu'un seul mot-clé est utilisé, c'est « Planètes et exoplanètes » qui est le plus utilisé. La distribution est similaire à celle de l'an dernier, aux fluctuations près.



Concernant les méthodologies, la possibilité d'avoir deux mots-clés est systématiquement utilisée par les candidats (à une exception près). Le choix est également contraint par CANOPUS. La figure ci-dessous montre que parmi les 227 mots-clés, l'observation et la modélisation caractérisent le mieux la population des candidats.



Méthodologie

Analyse du recrutement 2019

La section tient à rappeler que le ratio homme/femme se doit d'être analysé sur l'ensemble de son mandat. En effet, chaque année, des fluctuations non-significatives sont inévitables. Cependant, cumulé sur quatre ans, la proportion de 33% de femmes (8 sur 24 postes) est quasiment identique à celle de la population des candidats.

D'autres faits méritent d'être mentionnés :

- l'âge moyen de recrutement est de 32 ans (contre 31,7 l'an dernier), le minimum est de 29 ans (stable) et le maximum de 35 ans (stable) dans l'année en cours;
- les admis ont obtenu un doctorat en 2014 (pour deux d'entre eux) et 2016 (pour les deux autres) ;
- 1 admise a été recrutée à sa seconde présentation. 1 candidat en était à sa 4^e tentative ;

Le coloriage pluriannuel de l'INSU sur l'ANO1 a été pourvu. Nous rappelons les coloriages ici :

ANO1 : Métrologie du temps et de l'espace: géodésie spatiale, systèmes de référence, éphémérides
 ANO2, 5 et 6 : Météorologie de l'espace

La section rappelle cependant que les coloriages étant pluriannuels, ils représentent seulement des priorités affichées par l'INSU en termes de services d'observation. Ils ne doivent pas être considérés comme une restriction aux candidatures.

Evolution pour les prochaines années

Comme indiquée dans les rapports des concours précédents, une tendance, malheureusement prévisible et inévitable à effectif du corps constant, est la décroissance du nombre de postes mis au concours. Il était initialement prévu 19 postes au concours pour les concours 2016 à 2019, sur la base de départs à 65 ans pour les ASAD et 68 pour AST. Finalement ce sont 24 postes ASAD qui auront été mis au concours. Compte-tenu de départs anticipés (parfois dès 62 ans), imprévisibles par nature, il est difficile d'affirmer ce que seront les campagnes de la prochaine mandature.

Il est important que la section ait une vision pluriannuelle du concours et se prépare dès à présent à des campagnes de recrutement qui s'annoncent difficiles. A faible nombre de postes, il est raisonnable de penser que le concours doit profiter aux candidatures à fort potentiel dans les trois missions du corps : recherche (qualité des travaux et du projet, autonomie, production soutenue), un volet « service national d'observation » irréprochable et une volonté avérée d'enseigner.

Concernant le concours Astronome, il faut mentionner que le nombre de postes au concours se raréfiera inévitablement, allongeant de fait les carrières au grade d'astronome-adjoint. La promotion à la hors-classe des astronomes-adjoints, accessible dès le 7^e échelon, est alors une solution financièrement intéressante puisque la grille de salaires est celle d'un astronome 2^e classe. Par ailleurs, une promotion à la hors-classe des astronomes-adjoints n'interdit pas de se porter candidat au concours Astronome. Enfin, depuis 2018, l'introduction de l'échelon de classe exceptionnelle permet d'atteindre le début de la grille des astronomes 1^{er} classe.

Recommandations aux candidats

Ces recommandations, émises dès le rapport de concours 2016, sont toujours d'actualité.

1. Utiliser le canevas qui est fourni, en respectant les normes proposées (taille de caractères, nombres de pages, structure du document). Cet effort permet au jury d'avoir une vision complète des candidatures sur la base de critères identiques. Apprendre à synthétiser car un bon dossier n'est pas forcément long.
2. Respecter les normes bibliométriques proposées. Il ne sert à rien de mélanger les revues de rang A et les colloques, ou de gonfler artificiellement une liste de publications avec des articles en préparation. De même, ne pas renvoyer vers ADS. Afin de faciliter le travail des rapporteurs, numéroter les listes de publications en respectant les différentes catégories proposées dans le modèle de dossier.
3. S'assurer d'avoir pris contact de manière approfondie avec le responsable du Service National d'Observation pour lequel on souhaite postuler. Le candidat doit s'insérer dans les besoins du service et non le contraire. Effectuer ces démarches largement en amont du concours pour permettre au responsable de SNO de répondre aux sollicitations de la section et de l'INSU.
4. S'assurer que les lettres de recommandation demandées parviennent directement et dans les temps à l'adresse email mentionnée dans le dossier et/ou sur le site web du CNAP. La date limite est

« de rigueur ». Enfin, nous rappelons que la limite de trois lettres de recommandation est stricte et ne souffre d'aucune exception.

5. Respecter le format recto-verso de la fiche récapitulative et sa place dans le dossier complet afin d'en faciliter l'extraction.

Recommandations aux responsables de SNO

1. S'assurer d'avoir envoyé la description des besoins du SNO en réponse à la demande du président de la section. Cette description fine en termes de compétences nécessaires pour le fonctionnement et/ou développement du service, n'est pas une recommandation pour un candidat particulier. Elle vise à aider la section dans son travail d'évaluation.

2. Maintenir à jour les informations dans la base de données des SNO de l'INSU (insu.obspm.fr).